Périodique trimestriel n° 1/25 • Bureau de dépôt : Libramont X • 1er trimestre 2025 • N° d'agréation : 202263

bpost
PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

GUÉRETS D'ARDENNE

ASBL «Le 210»
La Moisson et Shalom

Foyers communautaires de Houmont

Wallonie

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Loterie Nationale
créateur de chances

cera

Editeur responsable : Joël KINIF - ASBL Le 210 • Rue de l'Arc-en-Ciel, 32 à 6680 SAINTE-ODE
Tél. 061 26 64 47 • Fax 061 26 70 72 • Email : info@le210.be
IBAN BE35 3601 0902 1437 - BIC BBRUBEBB

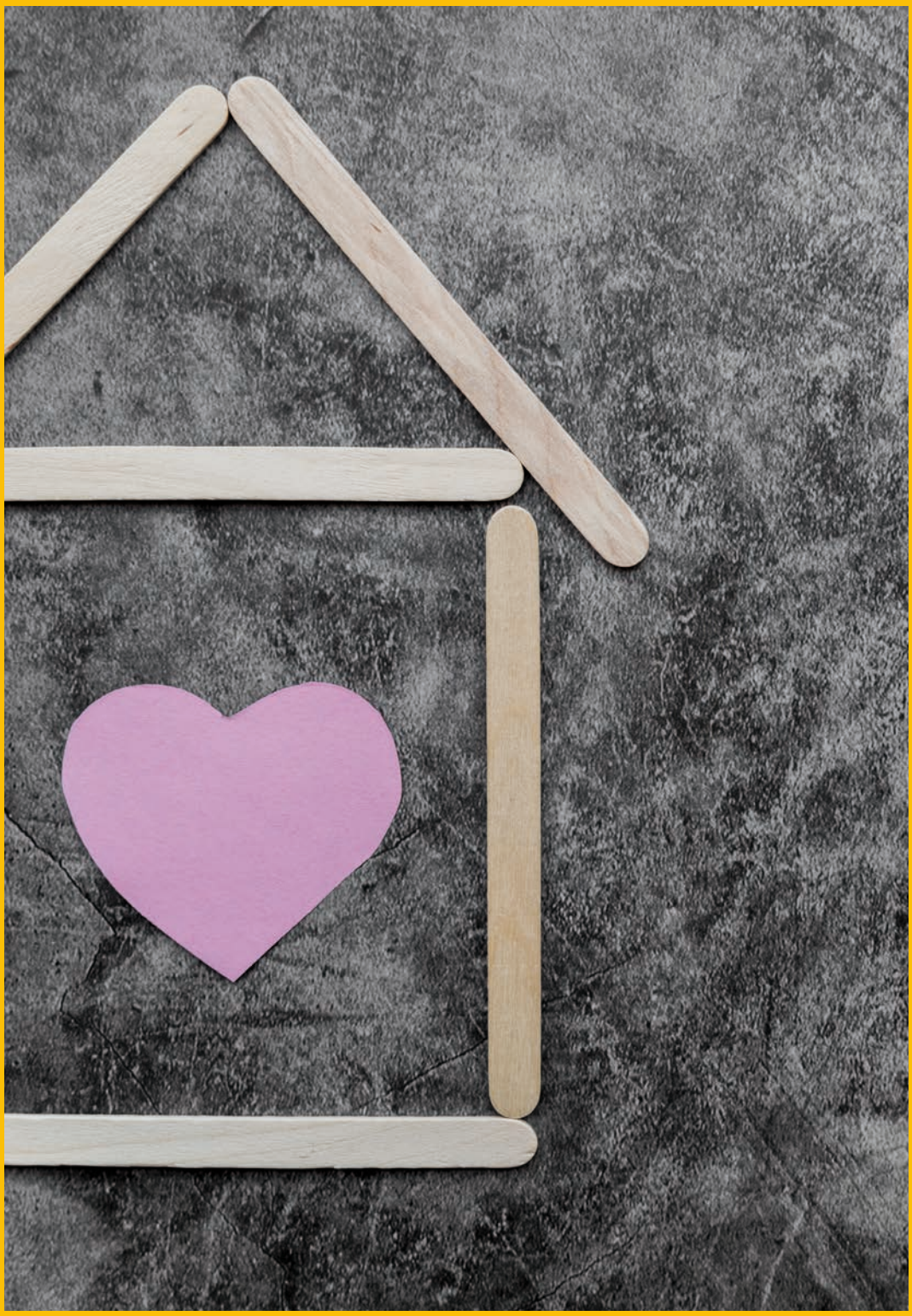

SOMMAIRE

Éditorial

- « La clé des champs » par Armel Job 4

Moisson d'infos

- La protection des personnes et des familles précarisées par Évelyne Farber, présidente de l'OA de l'asbl « Le 210 – La Moisson » 6
- Précarité des champs, précarité des villes par Sandrine Conradt, coordinatrice générale Relais Social Intercommunal de la Province de Luxembourg 9
- Présentation de notre nouvelle collaboratrice, Julie Bertrand 11
- Notre nouvelle recrue, Caroline 12
- Mon combat par Jennifer 14
- Journée au Festival du Cirque de Namur 16
- L'histoire de ma vie par Cassandra 18
- Zateliers Parenfants 11/12 - Atelier pâtisserie 20
- Surtout ne lisez pas cet article (suite) par Christian Wijnants 22

ÉDITORIAL

La clé des champs

Il y a quelques années, chaque fin de semaine, paraissait dans un journal publicitaire du plateau ardennais un petit encart de la plume d'un vieux garçon, habitant un hameau, où il exerçait une activité de modeste artisan. Notre homme s'adressait à toute femme, jeune de préférence, qui consentirait à l'épouser. Bien sûr, il n'avait pas de fortune à offrir, mais tout de même de quoi vivre sans se sentir à l'étroit. Il possédait une maison et un bas de laine suffisant pour que son épouse ne manque de rien et coule des jours heureux en sa compagnie, loin du tumulte et de la vie harassante des villes.

Hélas, le pauvre prétendant n'obtint jamais la moindre réponse. Il s'obstina néanmoins de semaine en semaine, s'étonnant qu'une offre si généreuse de sa part, qu'il s'évertuait à amplifier de son mieux, ne lui valût finalement que les quolibets des lecteurs, qui se gaussaient de sa naïveté.

Un jour, l'épître implorante ne parut pas. Il était mort. Aux lecteurs de l'hebdomadaire il ne resta pour se divertir que les ennuyeuses publicités des biens de consommation. La minuscule chaloupe d'humanité avait sombré dans la mer du mercantilisme.

Sans doute ceux qui en ressentirent le plus d'amertume furent-ils les quelques pareils au malheureux courriériste, isolés comme lui

à la campagne, vivotant à l'ancienne sur une petite ferme, dédaignés de tous, qui avaient trouvé en lui une voix pour protester de leur sort. On en a connu qui n'avaient qu'un étroit cagibi accolé à leur étable, toujours plus farouches, trimant du matin au soir, avec pour seule compagnie celle de leurs vaches et pour seule affection celle de leur chien.

Tel fut, en effet, le lot de bien des laissés-pour-compte du progrès agricole. En quelques décennies après la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture a basculé de l'artisanat à l'industrie. Seuls les gros ont survécu en misant sur la culture et l'élevage intensifs alimentés par le capital. Les petits sont restés sur la paille et ont fini par disparaître.

Naguère, dans les villages, il y avait presque autant de modiques fermes que de maisons. Elles suffisaient à faire vivre des familles entières ou, du moins, mettaient du beurre dans les épinards d'une autre activité. Aujourd'hui, dans les champs, on ne voit plus de loin en loin que d'énormes entreprises, souvent en difficulté malgré leur taille, qui ne tiennent que par l'opiniâtreté ancestrale des cultivateurs.

Le monde, cependant, n'arrête pas de changer. La roue tourne. Çà et là apparaissent des structures plus modestes fondées sur l'écologie. Il ne s'agit pas de remettre les bœufs à la charrue à la place des tracteurs, mais de produire sur une plus petite échelle des denrées cultivées dans le respect de la nature. Ces entreprises à taille humaine constituent une alternative. Elles pourraient employer des gens qui ne rechignent pas à l'effort, qui trouveraient dans le contact avec la terre nourricière non seulement de quoi vivre, mais de quoi être heureux.

Armel Job

Dernière parution :
La cuisinière du Kaiser, Robert Laffont, 2025

La protection des personnes et des familles précarisées

Les personnes vivant dans la pauvreté et/ou la précarité sont confrontées à un manque de moyens de subsistance suffisants, ce qui peut constituer une menace pour leur dignité humaine.

La pauvreté est l'état d'une personne qui manque de moyens matériels, d'argent.

La précarité est la situation d'une personne dont l'avenir, dans sa durée, ne peut pas être assuré.
La précarité conduit fréquemment à la pauvreté et inversement.

La précarité affecte la personne et sa famille dans de nombreux aspects de sa vie et la précarité peut mettre en péril tant leur santé que leur espérance de vie.

La lutte contre la pauvreté est donc un enjeu démocratique majeur.

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU (E/C 12/2001/10) précise que *« la pauvreté est la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé, de manière durable ou chronique, de ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux ».*

Les personnes en situation de précarité bénéficient de certains droits repris notamment dans la Convention européenne des droits de l'homme.

Mais avant d'énumérer certains de ces droits, il y a lieu de se remémorer qu'il existe un problème de non-recours ou de non-accès « non take up » à ces droits.

La charte sociale européenne prévoit **explicitement** un droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale (article 30).

Les gouvernements sont donc dans l'obligation de développer une politique de lutte contre la pauvreté et de prendre des mesures pour garantir l'accès à ces droits sociaux (droit au logement, à l'emploi, à l'éducation, à la culture et l'assistance sociale et médicale) à ces personnes en situation de pauvreté et/ou précarité.

Il est d'une importance primordiale de respecter, protéger et donner accès à leurs droits aux personnes dans ces situations de précarité.

Les autorités doivent également prendre des mesures pour protéger ces personnes vivant dans la précarité, celles-ci étant évidemment confrontées à des risques spécifiques d'atteinte à leurs droits. (Article 4 de la Convention européenne des droits de l'homme)

Elles ont un plus grand risque :

- d'être victimes d'exploitation économique
- d'un travail forcé, dans des conditions ne respectant pas le droit du travail et de la sécurité sociale.

La Déclaration universelle des droits de l'homme vise également à la protection contre toute discrimination fondée sur la propriété et l'origine sociale (article 2).

Suite page suivante >

Outre ces droits spécifiques relevés par les Conventions européennes et de droit international, ces personnes bénéficient bien sûr des autres droits fondamentaux des personnes.

Un service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a été créé afin que les personnes vivant dans des conditions socio-économiques défavorables bénéficient d'un droit à un logement décent, droit à l'énergie, droit à la protection de la vie familiale, droit à la protection sociale, droit de la protection de la santé.

Au niveau local, les CPAS ont évidemment une importance fondamentale de la garantie de ces droits.

La sécurité sociale est prioritaire pour le maintien d'un taux minimal de pauvreté.

L'article 23 de la Constitution précise, à son tour, que :
« Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. À cette fin, la loi, le décret ou la règle visé à l'article 134 garantissent, en tenant compte des obligations correspondantes, les droits économiques, sociaux et culturels et déterminent les conditions de leur existence. Ces droits comprennent notamment : le droit à la sécurité sociale, à la protection de la santé et à l'aide sociale, médicale et juridique. »

Il va sans dire que c'est dans ce cadre que l'ASBL Le 210 travaille, dans l'espoir d'un ralentissement de l'accélération des situations précaires.

« Un monde sans espoir est irrespirable » André MALRAUX.

Évelyne FARBER, présidente de l'OA de l'asbl
« Le 210 – LA MOISSON »

« Précarité des champs, précarité des villes »

Sandrine CONRADT, coordinatrice générale Relais Social Intercommunal de la Province de Luxembourg

La précarité est souvent perçue comme un phénomène exclusivement urbain. On pense aux sans-abri dormant sous les ponts, aux longues files devant les banques alimentaires et aux logements insalubres dans certains quartiers des grandes villes.

Pourtant, la précarité existe aussi en milieu rural, bien qu'elle soit moins visible et moins médiatisée. En ville, la pauvreté est flagrante, les personnes en détresse sont souvent concentrées dans des quartiers défavorisés où l'aide sociale est accessible, même si elle reste insuffisante.

À la campagne, elle est plus diffuse et prend des formes différentes. Les personnes en difficulté ne dorment pas nécessairement dehors, mais elles vivent souvent dans des logements précaires, mal isolés et difficiles à chauffer, ou chez des tiers, sans solution stable.

Les études sur la précarité rurale sont peu nombreuses, car les politiques publiques ont longtemps négligé cette question. Contrairement aux grandes villes qui bénéficient de nombreux financements pour lutter contre l'exclusion, les zones rurales sont souvent laissées de côté. Pourtant, les difficultés y sont bien réelles.

L'accès aux services sociaux est limité, les structures d'hébergement sont rares, et les distances rendent toute démarche

plus compliquée. La précarité y est aussi renforcée par l'isolement : les personnes en difficulté vivent parfois à plusieurs kilomètres de la ville la plus proche, sans moyen de transport, ce qui les empêche d'accéder aux soins, aux commerces et aux services essentiels.

Depuis la crise du Covid-19, un nouveau phénomène a émergé : l'exode urbain.

De nombreux citadins, attirés par un cadre de vie plus paisible et des prix de l'immobilier plus abordables, ont choisi de s'installer en milieu rural. Cette migration a entraîné une hausse des prix des logements, rendant encore plus difficile l'accès à un toit pour les habitants les plus précaires. Les maisons autrefois accessibles sont désormais hors de prix, transformées en résidences secondaires ou en gîtes touristiques.

Ceux qui ne peuvent pas acheter se retrouvent à louer des logements vétustes, souvent énergivores, où le coût des factures de chauffage devient insoutenable.

Présentation de notre nouvelle collaboratrice, Julie Bertrand

Bonjour,

Je m'appelle Julie, une des dernières recrues de l'ASBL le 210. Je viens renforcer une équipe, déjà riche d'énormément de qualités et de compétences, par ma formation de puéricultrice.

Le projet de l'ASBL le 210 consistant en un accueil de personnes accompagnées d'enfant(s), avec une attention particulière pour la tranche d'âge 0-3 ans, un regard spécifique lié à la petite enfance ajoute encore un peu plus de valeur à l'équipe déjà mise en place.

J'ai une expérience de plus de 10 ans en crèche qui m'a permis d'avoir des bases solides dans l'accompagnement des enfants. Au sein de l'ASBL le 210, je viens mettre à profit mon expérience au service des parents, afin de leur permettre, eux aussi, d'apprendre ou de réapprendre les gestes du quotidien autour de leur enfant.

Maman de trois enfants, je sais que la vie de famille n'est pas un long fleuve tranquille, et que le rôle de parent est riche en émotions, avec parfois aussi des moments plus compliqués que d'autres. Dans ces moments, nous sommes bien heureux d'avoir une main tendue qui nous propose un soutien.

Pour les personnes hébergées, je peux être cette main, en les accompagnant tout au long de leur hébergement.

Notre nouvelle recrue, Caroline

Infirmière en santé communautaire depuis un peu plus de vingt ans, j'ai travaillé quelque temps en milieu hospitalier (au service social ainsi que pour différents médecins en consultations) ainsi qu'en soins à domicile.

Ensuite pendant de nombreuses années, j'ai travaillé dans un centre de planning familial, où je réalisais des animations EVRAS, des actions de prévention ainsi que des anamnèses d´accueil et des consultations médico-sociales.

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que j'ai décidé de me réorienter professionnellement et que j´ai rejoint l´ASBL le 210 pour occuper le poste d'infirmière au sein d'une équipe pluridisciplinaire engagée et dynamique. Un emploi qui est riche et diversifié.

Je suis là pour accompagner notre neuropsychiatre le Docteur Wilmart lors de ses consultations médicales et ainsi faire le lien avec le reste de l´équipe sur l'accompagnement médical de nos hébergés et plus spécifiquement sur tout ce qui concerne la santé mentale.

J'accompagne également ceux-ci dans leurs différentes démarches médicales (mise ou remise en place d'un suivi, contact avec leur médecin généraliste ou spécialiste, explication d'un traitement, pilulier, liaison entre le patient et la structure de soins ...) Mon rôle auprès de nos hébergés peut aussi être plus préventif (virus hivernaux, maladies contagieuses, ...) mais également en partenariat avec d´autres services comme l'ONE.

Il m'arrive également d'animer des ateliers de massage bébés qui est un chouette outil dans la création d'un lien de qualité entre un tout petit et son parent.

Pour moi, la santé est le bien le plus précieux et pour les familles que nous hébergeons, elle est souvent mise de côté ou mal prise en charge. J'essaie durant leur séjour dans notre maison d´accueil avec l'ensemble de l'équipe de mettre tout en œuvre pour améliorer celle-ci de manière globale.

Caroline

Je m'appelle Jennifer, j'ai quarante-deux ans,
je suis maman de six enfants.

Mon histoire commence le vingt-six juin, je décide de quitter mon ex-compagnon après un an de violence. Cette violence a pris différentes formes, physique, verbale mais aussi de la violence envers mes enfants ; je n'ai pas pu l'accepter et c'est ce qui a fait que j'ai pris la décision de partir. Dans un premier temps, je suis partie chez ma maman mais la situation était un peu compliquée… C'est comme ça que j'ai intégré la maison d'accueil « La Moisson » le treize août. Mon premier ressenti a été « Est-ce que j'ai fait le bon choix ? » « Quel avenir pour mes enfants » etc.

Mon accueil s'est très bien passé, j'ai été reçue par Joëlle et Julie. Elles m'ont rassurée, elles étaient aux petits soins pour nous ! Les premiers jours j'ai pris mes marques ; pas facile quand tu vis en communauté… Mais les enfants et moi nous sommes vite intégrés.

Avec notre vécu, aux enfants et moi, il y a eu des choses à mettre en place : des intervenants extérieurs pour nous aider à nous reconstruire, des suivis psychologiques et j'en passe. Le personnel éducatif de la Moisson aussi nous a beaucoup soutenus et sans porter de jugement. J'insiste sur ça car moralement, ça nous aide beaucoup car on culpabilise déjà de notre situation. Mais, franchement, la prise en charge et tout l'accompagnement qui va avec, je n'ai été qu'agréablement surprise.

Cela serait mentir de dire que mon séjour à la Moisson s'est très

bien passé. Je suis passée par des hauts mais aussi des bas. Mais, là encore, l'équipe éducative a été là pour me soutenir et me venir en aide ; ils étaient là aussi pour mes enfants. J'ai eu des moments sombres tout au long de mon parcours, mais par une après-midi de décembre, quelques jours avant Noël, l'impensable est arrivé : j'ai eu l'attribution d'un logement social ! Cela signifie un nouveau départ avec mes enfants mais aussi un départ de la Moisson.
Même après cette nouvelle, l'équipe continue de m'aider, de me renseigner pour mon futur déménagement qui arrive dans quelques jours…

À l'heure où vous lirez cet article, j'aurai quitté la maison d'accueil. Alors Mesdames, vous qui lisez cet article, dites-vous qu'il y a une vie après.

Laissez-vous vous faire aider, seule il est trop dur de s'en sortir. Il y a des personnes à l'extérieur qui sont là pour nous venir en aide. Moi je peux dire que la Moisson a été un tremplin dans notre vie. Sans les personnes qui m'ont accompagnée, aidée, soutenue, je ne serais pas là où j'en suis aujourd'hui. Donc voilà, mon séjour fut court, difficile par moments, mais ça en valait la peine !

Je vous encourage, toutes les femmes qui sont dans la même situation. Une fin heureuse comme la mienne existe ! Je remercie toute l'équipe de la maison, je les remercie de tout cœur pour mes enfants et moi. MERCI.

Jennifer

Journée au Festival du Cirque de Namur

Départ aux petites heures, direction Namur où nous avons partagé un moment cinéma en famille, chouette dessin animé pour le plaisir des enfants et des plus grands. Nous avons ensuite pris le téléphérique pour découvrir Namur vue d'en haut, agréable moment et vue splendide. Celui-ci nous emmène jusqu'à l'esplanade où le chapiteau nous attendait.

Funambules, trapéziste, jonglerie, contorsionnistes, clown, colombes, lasershow et leur drones, équilibre sur escaliers (avec les mains c'est plus amusant), voltige en rollers, le tout sous la baguette d'un maestro de l'orchestre du festival, moment hors du temps.

Etincelles dans les yeux et sourire aux lèvres pour certains, haut-le-cœur pour d'autres, cette journée haute en couleur et en émotions a ravi grands et petits. Quel plaisir de pouvoir partager un moment tous ensemble loin du quotidien de la maison d'accueil!

En collaboration avec article 27.

Corentin, Alinoée et Julie.

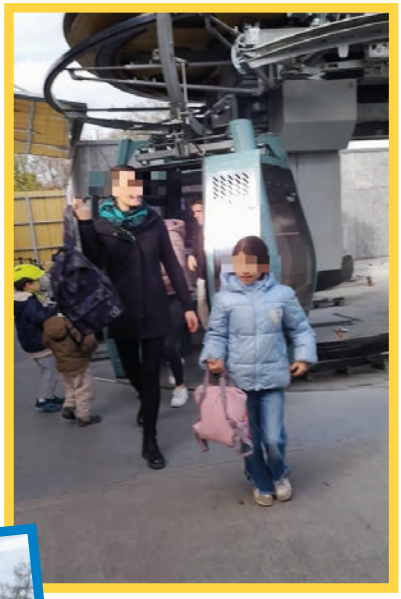

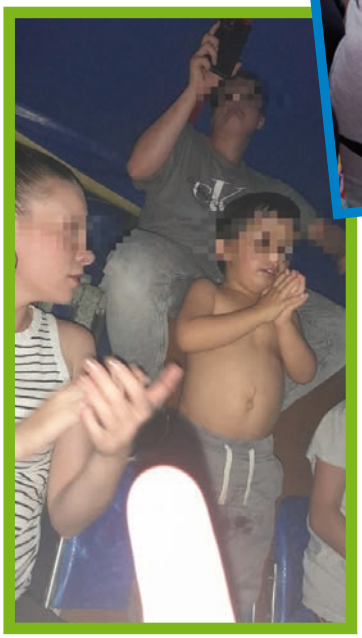

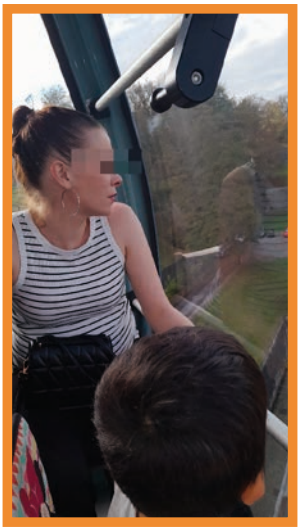

Ma vie ne fut que des allers et retours en maison d'accueil depuis mes dix-huit ans. En effet, je n'ai jamais eu un parcours de vie très facile… Placée depuis mes trois mois en foyer, cela m'aide pourtant aujourd'hui à m'intégrer dans une vie communautaire facilement.

Je vous écris aujourd'hui depuis la Moisson, où je suis hébergée depuis cinq mois avec mes trois enfants de trois ans, deux ans et un mois. L'équipe du 210 m'aide beaucoup dans la gestion de mon espace et dans la parentalité en tant que soutien pour une évolution en autonomie.

Je suis arrivée à la maison suite à une situation compliquée avec le père de mes enfants. Il m'a fait vivre de la violence physique, verbale et morale ainsi qu'à mon petit garçon…

Si aujourd'hui je ne suis pas dans un logement avec mes enfants, c'est parce que je dois encore trouver une organisation

adaptée : gestion du logement, mettre du cadre à mes petits, comprendre et analyser mes traumatismes du passé qui me poussent dans des travers comme les achats compulsifs. Je continue de tenter de remplir tout ce manque d'affection vécu.

Si je suis (re)venue en maison d'accueil, c'est aussi pour trouver une stabilité et de la sécurité.

Quand nous sommes arrivés, nous étions trois et en questionnement sur le quatrième membre de la famille… Mon projet était d'envisager une famille d'accueil pour l'enfant que j'attendais car on m'a trop souvent fait entendre que je ne serais pas capable de pouvoir gérer trois enfants. Aujourd'hui nous sommes quatre et le projet est de continuer d'avancer tous ensemble.

Pendant ma grossesse, j'ai tellement été soutenue et aidée par les éducateurs (mais aussi par tous les autres hébergés) que cela m'a donné le courage. Cela me fait tant plaisir. Depuis l'arrivée du petit dernier ce n'est pas toujours évident mais on s'en sort ! C'est tout un autre mode de vie, les deux aînés sont heureux et font très bien leur rôle de grand frère et grande sœur.

Lors de mon accouchement, étant Maman seule, l'équipe a pris en charge mes enfants durant trois jours et s'en sont occupés comme si c'était les leurs. Ça me faisait très peur de devoir accoucher seule, mais cela me rassurait beaucoup de savoir les enfants entre les mains bienveillantes des éducateurs ! Je tiens à les remercier du fond du cœur.

Et maintenant, que l'aventure continue !

Cassandra, Tiago, Nour et Naël.

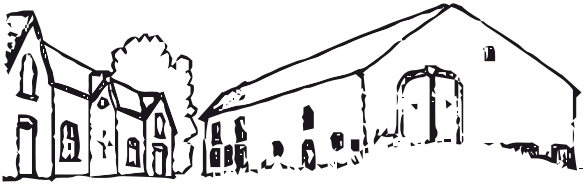

Zateliers Parenfants 11/12
Atelier pâtisserie

Le 11/12, le projet Zateliers Parenfants, une collaboration entre l'équipe Solaix et l'équipe de l'asbl « le 210 », a proposé sa deuxième activité. C'était à nouveau une activité pâtisserie dans la cuisine de la Moisson. Au menu, moelleux poires-chocolat, sucettes bonhommes de neige et chocolat chaud maison.

L'objectif premier de cet atelier était, comme pour le premier, de permettre un moment privilégié parent-enfant et renforcer ce lien.

L'atelier s'est très bien passé dans l'ensemble, on a pu observer 4 binômes qui travaillaient main dans la main, qui s'écoutaient et agissaient ensemble pour un but commun.

À la fin de l'activité, nous avons pu faire un débriefing en deux groupes (parents et enfants) afin de recueillir les ressentis de chacun et tirer des leçons pour les prochaines activités.

Le groupe entier a pu faire des retours positifs de ce moment riche de partage entre petits et grands. La réflexion autour de ce projet continue pour proposer toujours plus de choses en adéquation avec les besoins de nos familles.

... si vous préférez des idées toutes faites et des concepts éculés à propos du sans-abrisme et des problèmes sociaux.

En décembre 2024, un négociateur a publié une critique du nouveau gouvernement fédéral belge. Et a conclu son message par «Méritocratie... check», suggérant une ironie quant à l'augmentation du nombre de postes gouvernementaux.

L'expression n'est pas reprise telle quelle dans la déclaration gouvernementale qui a suivi quelques semaines plus tard. Mais en traduit bien l'esprit.

Pourtant, la méritocratie est une illusion nuisible qui perpétue les inégalités en légitimant la hiérarchie sociale. Présentée comme un idéal, elle repose sur l'idée que les succès individuels sont uniquement dus aux compétences et aux efforts, occultant ainsi l'influence déterminante de la chance, du milieu social et des privilèges. Pourtant, des études montrent que le mérite est largement tributaire de ces facteurs externes, et que le lien entre réussite et talent est souvent exagéré.

De plus, de nombreux chercheurs sont arrivés à la conclusion que la croyance en la méritocratie engendre des comportements égoïstes et discriminatoires. Des expériences en psychologie sociale révèlent que les individus convaincus de leur mérite deviennent moins enclins à partager et plus tolérants à l'égard des inégalités.

Dans les associations qui luttent contre cette forme de « fatalité » on pourrait retrouver l'expérience « Ubuntu », qui peut être rapprochée de cette critique de la méritocratie. Ubuntu, concept issu des traditions africaines, repose sur une philosophie de solidarité et d'interdépendance. L'idée clé est «Je suis parce que nous sommes», soulignant que la réussite individuelle ne peut être dissociée du collectif.

Dans certaines expériences inspirées d'Ubuntu, des enfants africains ont été invités à courir vers une récompense, mais au lieu de rivaliser, ils

ont choisi d'avancer ensemble pour partager le prix. Ce comportement illustre une approche opposée à la méritocratie, où l'entraide prime sur la compétition et où la réussite collective est valorisée.

Ce parallèle met en évidence que la coopération et l'égalité, comme chez les Hadza de Tanzanie, ne sont pas des exceptions mais des alternatives viables aux systèmes inégalitaires imposés par la méritocratie. Ubuntu démontre qu'une société peut prospérer en valorisant le partage plutôt que la compétition, remettant en cause l'idée que seul le mérite individuel devrait déterminer le succès.

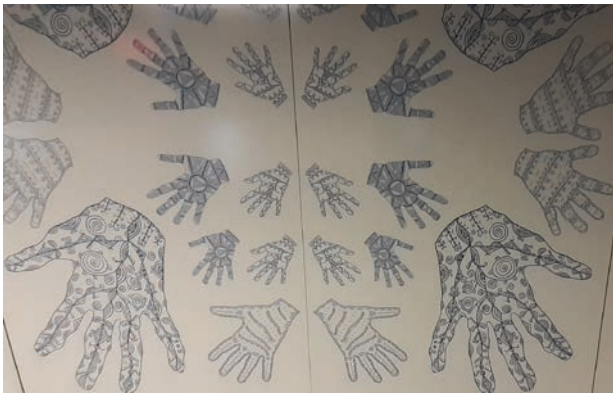

Par ailleurs, ces sociétés qui valorisent le partage et l'égalité prouvent que la hiérarchie et la compétition ne sont pas des nécessités humaines. En comparaison, la civilisation occidentale a sacralisé la méritocratie tout en reléguant ces sociétés égalitaires au statut de « primitives ». Pourtant, l'histoire et la recherche montrent que l'inégalité est un produit de la civilisation et non une fatalité naturelle.

En plus d'être erronée, la méritocratie encourage une vision biaisée du succès et de l'échec. Elle flatte ceux qui réussissent en leur attribuant un mérite personnel, tout en blâmant injustement ceux qui échouent. Elle transforme ainsi l'inégalité matérielle en justification morale, consolidant les privilèges des élites et renforçant le statu quo. En réalité, reconnaître l'importance du hasard et des structures sociales dans la réussite permettrait de favoriser une société plus juste et solidaire. La méritocratie, loin d'être une solution, est un mythe à déconstruire pour envisager un modèle plus équitable.

(à suivre)

Christian WIJNANTS

Article inspiré d'un excellent texte publié en 2019 par Clifton Mark sur un blog de l'université Princeton.

MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS ENCOURAGENT PAR LEURS DONS GÉNÉREUX.
AIDEZ-NOUS À POURSUIVRE NOTRE ACTION.
Il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à votre organisme financier.

N'OUBLIEZ PAS de mentionner votre adresse lisiblement et complètement si vous souhaitez une exonération fiscale, et de signaler tout changement d'adresse et toute anomalie dans le libellé de celle-ci sur le périodique.

Signature(s)

ORDRE DE VIREMENT

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant EUR CENT

Compte donneur d'ordre (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre

Compte bénéficiaire (IBAN) BE35 3601 0902 1437

BIC bénéficiaire BBRUBEBB

Nom et adresse bénéficiaire
ASBL LE 210
RUE ARC-EN-CIEL 32
6680 SAINTE-ODE

Communication